

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES CHAUDIÈRES FIOUL ET BIOMASSE

T116-14

MAINTENANCE
CHAUFFAGE

OBJECTIF DE LA FORMATION :

L'objectif pour le stagiaire est de prendre connaissance des dispositifs réglementaires concernant les contrats de contrôles et d'entretiens relatifs aux chaudières fioul et biomasse dont la puissance nominale est comprise entre 4-400kW et les moyens qu'il dispose pour y arriver. Afin de pouvoir réaliser l'entretien annuel dans les règles de l'art.

PERSONNES CONCERNÉES :

Professionnels en activité dans les entreprises en relation avec les chaudières alimentées par des combustibles liquide ou biomasse dont les puissances sont comprises entre 4kW et 400kW.

PROGRAMME :

Formation théorique (7h00)

- Contexte réglementaire : Décret n° 2009-649 du 09 juin 2009 / L'arrêté du 15 septembre 2009, Les énergies fioul et biomasse (bois bûches, bois déchiqueté, pellets), Notion de pouvoir calorifique (PCS / PCI), Normes de qualité produits, conditions de distribution.
- Le Stockage : Les spécificités et les normes en fonction des combustibles
- Conditions d'implantation de la chaudière
- Ventilation et amenées air neuf
- Evacuation des fumées (Condensation et basse température)
- Chaudière fioul
- Brûleur flamme jaune et bleue
- Chaudière biomasse et hydro-accumulation
- Bûches copeaux et pellets
- Circuits hydrauliques
- Les différents éléments (vase d'expansion, circulateur, soupapes, dégazeurs et pot à boues), dimensionnement et contrôle du bon fonctionnement
- Régulation climatique
- Mode de fonctionnement et réglages optimal en fonction du réseau de chauffage en place

Formation pratique et technologique (7h00)

- Entretien des différents types de chaudières
- Utilisation des appareils de mesure, réglage de la combustion, mesure de CO
- Evaluation du rendement de la chaudière
- Evaluation des émissions de polluants atmosphériques de la chaudière
- Conseils à apporter au client sur le bon usage de la chaudière en place, les améliorations possibles de l'ensemble de l'installation de chauffage et l'intérêt éventuel du remplacement de celle-ci
- Prise en main de l'attestation d'entretien normalisée

DURÉE :

14 heures (2 jours)

EFFECTIF :

06 personnes minimum
12 personnes maximum

PRÉ-REQUIS :

Travailler dans le domaine de l'installation ou l'exploitation d'équipement thermique
Savoir parler et lire le français

INTERVENANT :

Formateur qualifié

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours,
Projection sur écran par croquis et schémas,
Echanges d'expérience,
Utilisation d'appareils de mesure

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

QCM en fin de stage

NATURE DE LA SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de réussite au QCM
Attestation de stage

MOYEN DE SUIVI DE LA FORMATION :

Feuille de présence

COPROTEC - Service Formation

12, impasse Montgolfier - 68127 STE CROIX EN PLAINE



03 69 28 89 00



contact@coprotec.net

COPROTEC

